

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 08131

Numéro SIREN : 834 183 253

Nom ou dénomination : A'SARTHE INTERIM

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001300



EXPERTISE-COMPTABLE . AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES
GESTION SOCIALE - PAIES . CONSEIL AUX ENTREPRENEURS

ETATS FINANCIERS 2018

Exercice du 15/12/2017 au 31/12/2018

SASU A'SARTHE INTERIM

69009 LYON

Siret : 83418325300014

APE : 7820Z-

Certifié conforme par le représentant légal

Le Britannia A | 20 boulevard Eugène Deruelle | 69003 LYON
T: 0437453945 | F: 0437453949 | M: contact@fga-expertise.fr

www.fga-expertise.fr

Société d'Expertise Comptable au capital de 50 000 € inscrite au tableau de l'Ordre de Rhône Alpes.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie de LYON. RCS LYON 410 292 452 | APE 6920 Z

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Rapport de l'Expert Comptable	3
Compte de résultat	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Faits caractéristiques</i>	11
<i>Notes sur le bilan</i>	12
2. Détail des comptes	17
Compte de résultat détaillé	19
Bilan détaillé	21
3. Dossier de gestion	23
Dossier de gestion	25
4. Liasse fiscale	37
2050 - Bilan Actif	38
2051 - Bilan Passif avant répartition	39
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	40
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	41
2054 - Immobilisations	42
2055 - Amortissements	43
2056 - Provisions inscrites au bilan	44
2057 - Etat des échéances des créances et des dettes	45
2058A - Détermination du résultat fiscal	46
2058B - Déficit, congés à payer et provisions non déductibles	48
2058AB - Détermination du résultat	49
2058BB - Etat de suivi des déficits	49
2058ER - Etat des rectifications	49
2058ES - Etat des rectifications	49
2058FC - Fiche de calcul	49
2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	49
2059A - Détermination des plus ou moins values	50
2059B - Affectation plus values CT	51
2059C - Suivi des moins-values à long terme	52
2059D - Affectation des plus values à long terme	53
2059E - Détermination de la VA produite	54
2059F - Composition du capital social	55
2059G - Filiales et participations	56
Formulaire 2069-RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice	57

SASU A'SARTHE INTERIM

Comptes annuels 2018

Exercice du 15/12/2017 au 31/12/2018

Rapport de l'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

Conformément à nos accords , nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables pour la société SASU A'SARTHE INTERIM relatifs à l'exercice du 15/12/2017 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	51 378
Chiffre d'affaires	
Résultat net comptable (Perte)	-15 684

Fait à LYON
Le 08/05/2019



Document authentifié
par une signature
électronique

PERROUD Pascal
Expert-Comptable

Compte de résultat

	du 15/12/17 au 31/12/18 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	2		2	
Total	2		2	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	12 985		12 985	
Impôts, taxes et vers. assim.	213		213	
Salaires et Traitements	1 887		1 887	
Charges sociales	489		489	
Amortissements et provisions	224		224	
Autres charges				
Total	15 799		15 799	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 797		-15 797	
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT	-15 797		-15 797	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	-113		-113	
BENEFICE OU PERTE	-15 684		-15 684	

SASU A'SARTHE INTERIM

Annexe 2018

Exercice du 15/12/2017 au 31/12/2018

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A'SARTHE INTERIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 51 378 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 15 684 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 15/12/2017 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a été créée le 15 Décembre 2017 sous la dénomination ZSASZ INTERIM.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		12 120		12 120
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		12 120		12 120
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés		2 512		2 512
- Prêts et autres immobilisations financières		2 923		2 923
Immobilisations financières		5 435		5 435
ACTIF IMMOBILISE		17 555		17 555

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 120	5 435	17 555
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 120	5 435	17 555
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		224		224
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		224		224
ACTIF IMMOBILISE		224		224

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 227 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 923		2 923
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 228	5 228	
Capital souscrit - appelé, non versé	1 075	1 075	
Charges constatées d'avance			
Total	9 227	6 304	2 923
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	10 000	5,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	5,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 062 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14	14		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 397	6 397		
Dettes fiscales et sociales	221	221		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 552	4 552		
Autres dettes (**)	5 879	5 879		
Produits constatés d'avance				
Total	17 062	17 062		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 987
Frs immobil. - fact. non parvenues	4 552
Banque - intérêts courus à payer	14
Etat - autres charges à payer	221
Total	6 773

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 075		
Total	1 075		

SASU A'SARTHE INTERIM

Détail des comptes 2018

Exercice du 15/12/2017 au 31/12/2018

Compte de résultat détaillé

	du 15/12/17 au 31/12/18 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits				
75800000 - Produits divers gestion courante	1,72			
	1,72		1,72	
Total	1,72		1,72	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes				
60630002 - Fourn.Entretien,Pt.Equip.Ag.02	3 461,33			
60640002 - Fourn.Administratives - Ag.02	13,98			
61320002 - Locations Immobilières - Ag.02	833,34			
61350001 - Locations Mobilieres - Ag.01	78,83			
61613502 - Assurance Auto Mission - Ag.02	37,12			
61810002 - Documentation - Ag.02	170,00			
62260000 - Honoraires	4 000,00			
62261000 - Honoraires Expert Comptable	906,00			
62263000 - Honoraires cac	750,00			
62270000 - Frais d'actes et contentieux	452,41			
62310002 - Annonces & Insertions - Ag.02	478,73			
62610002 - Telephone - Ag.02	209,22			
62780000 - Prestations de services bancaires	13,50			
62782000 - Autres Frais & Com. Socamett	1 580,60			
	12 985,06		12 985,06	
Total	12 985,06		12 985,06	
MARGE SUR M/SES & MAT	-12 983,34		-12 983,34	
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
63330000 - Formation continue (organisme)	40,00			
63350000 - Taxe d'apprentissage (verst libér.)	13,00			
63511000 - Contribut° économique territoriale	160,00			
	213,00		213,00	
Salaires et Traitements				
64113001 - Salaires Permanents - Ag.01	1 886,74			
	1 886,74		1 886,74	
Charges sociales				
64510001 - Cot.Urssaf Perm.- Ag.01	378,95			
64531001 - Cot.Retraite Perm. Ag.01	110,37			
	489,32		489,32	
Amortissements et provisions				
68112402 - Dot Amort.Mat Bureau - Ag.02	205,20			
68112502 - Dot.Amort. Mobilier - Ag.02	19,17			

Compte de résultat détaillé

	du 15/12/17 au 31/12/18 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres charges	224,37		224,37	
65800000 - Charges diverses gestion courante	0,13			
	0,13		0,13	
Total	2 813,56		2 813,56	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 796,90		-15 796,90	
Produits financiers				
Charges financières				
Résultat financier				
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-15 796,90		-15 796,90	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
69965000 - Cice	-113,00			
	-113,00		-113,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-15 683,90		-15 683,90	

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
10900000 - Actionnaires : capit.sousc.n/appe	25 000,00		25 000,00
	25 000,00		25 000,00
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Autres immobilisations corporelles			
21830002 - Mat Bureau & Informatique Ag02	7 714,81		7 714,81
21840002 - Mobilier - Ag.02	4 405,00		4 405,00
28183002 - Amo.Mat.Bureau & Info. - Ag.02		205,20	-205,20
28184002 - Amo.Mobilier - Ag.02		19,17	-19,17
	12 119,81	224,37	11 895,44
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés			
27181000 - Parts Sociales Socamett	2 512,00		2 512,00
	2 512,00		2 512,00
Autres immobilisations financières			
27511000 - Depots & Cautionnements	2 923,00		2 923,00
	2 923,00		2 923,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 554,81	224,37	17 330,44
Stocks			
Créances			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
44430000 - Cice	113,00		113,00
	113,00		113,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
44562001 - Tva Deductible S/Immo.Janvier	149,42		149,42
44566001 - Tva Deduct.Sur Autr.B & S Janv	1 325,75		1 325,75
44566002 - Tva Deduct.Sur Autr.B & S Fevr	28,50		28,50
44567000 - Crédit de tva à reporter	2 514,00		2 514,00
44586000 - Tva sur factures non parvenues	1 097,80		1 097,80
	5 115,47		5 115,47
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
40910000 - Fournisseurs - acomptes s/comm	1 373,10		1 373,10
	1 373,10		1 373,10
Disponibilités			
51216000 - Cic Lyonnaise De Banque	1 370,95		1 370,95
	1 370,95		1 370,95
Charges constatées d'avance			
48600000 - Charges constatées d'avance	1 075,34		1 075,34
	1 075,34		1 075,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 047,86		9 047,86
COMPTE DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	51 602,67	224,37	51 378,30

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18
PASSIF	
Capital social ou individuel	
10110000 - Capital souscrit-non appelé	25 000,00
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	25 000,00
	50 000,00
Résultat de l'exercice	-15 683,90
TOTAL CAPITAUX PROPRES	34 316,10
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
<i>Découverts et concours bancaires</i>	
51810000 - Banque - intérêts courus à payer	13,50
	13,50
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13,50
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	
45162200 - Groupe Jti	5 878,87
	5 878,87
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
40100000 - Fournisseurs	4 410,03
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 987,20
	6 397,23
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	
44860000 - Etat - autres charges à payer	221,00
	221,00
Dettes fiscales et sociales	221,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
40840000 - Frs immobil. - fact. non parvenues	4 551,60
	4 551,60
TOTAL DETTES	17 062,20
TOTAL PASSIF	51 378,30

SASU A'SARTHE INTERIM

Dossier de gestion 2018

Exercice du 15/12/2017 au 31/12/2018

Dossier de gestion

Activité et marge

	31/12/2018	%
Ventes de marchandises		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Coût d'achat des marchandises		
Marge commerciale		
Production vendue		
Production stockée		
Production immobilisée		
Production de l'exercice		
Achats matières et consommables		
Variation de stocks		
Sous-Traitance		
Coût de production		
Marge de production		
Activité totale de l'exercice		
Marge globale		

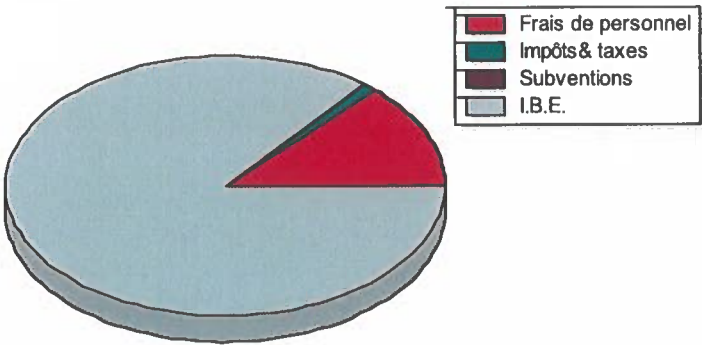
Dossier de gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2018	%
Ventes de marchandises		
Achats de marchandises		
Variation stocks de marchandises		
Marge commerciale		
Ventes de produits finis et travaux		
Ventes de services		
Production stockée		
Production immobilisée		
PRODUCTION EXERCICE		
Achats matières et consommables		
Variation stocks de matières		
Sous-Traitance		
Marge de production		
ACTIVITE		
MARGE GLOBALE		
Autres achats et charges externes	12 985	
VALEUR AJOUTEE	-12 985	
Subventions d'exploitation		
Impôts & taxes	213	
Salaires	1 887	
Charges sur salaires	489	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-15 574	
Autres produits , Reprise amortissements	2	
Autres Charges		
Dotations amortissements et provisions	224	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 797	
Opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières		
Résultat financier		
RESULTAT COURANT	-15 797	
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices et participation	-113	
RESULTAT NET	-15 684	

Dossier de gestion

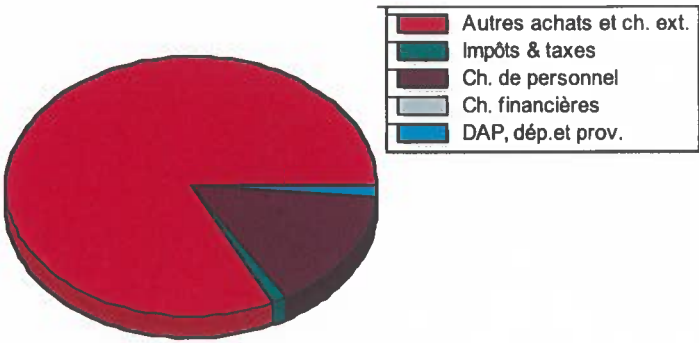
Valeur ajoutée



	31/12/2018
Valeur Ajoutée	-12 985
Frais de personnel	2 376
Impôts & taxes	213
I.B.E.	-15 574

Dossier de gestion

Frais généraux



31/12/2018

	31/12/2018
Autres achats et charges externes	12 985
Impôts & taxes	213
Charges de personnel	2 376
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	224

Dossier de gestion

Bilan récapitulatif

	31/12/2018	%
BILAN ACTIF		
ACTIF IMMOBILISE	17 330	33,73
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	11 895	
Immobilisations financières	5 435	
ACTIF CIRCULANT	32 973	64,18
Stocks et En-cours		
Avances et acomptes versés	1 373	
Clients		
Autres créances	30 228	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	1 371	
COMPTES DE REGULARISATION	1 075	2,09
Charges constatées d'avance	1 075	
Autres comptes		
TOTAL	51 378	100,00

	31/12/2018	%
BILAN PASSIF		
RESSOURCES PROPRES	40 195	78,23
Capital	50 000	
Réserves		
Résultat de l'exercice	-15 684	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Comptes courants d'associés	5 879	
Autres fonds propres		
PROVISIONS RISQUES & CHARGES		
EMPRUNTS		
DETTES	11 183	21,77
Fournisseurs	6 397	
Avances & acomptes		
Dettes fiscales & sociales	221	
Autres dettes	4 552	
Découverts	14	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Autres comptes		
TOTAL	51 378	100,00

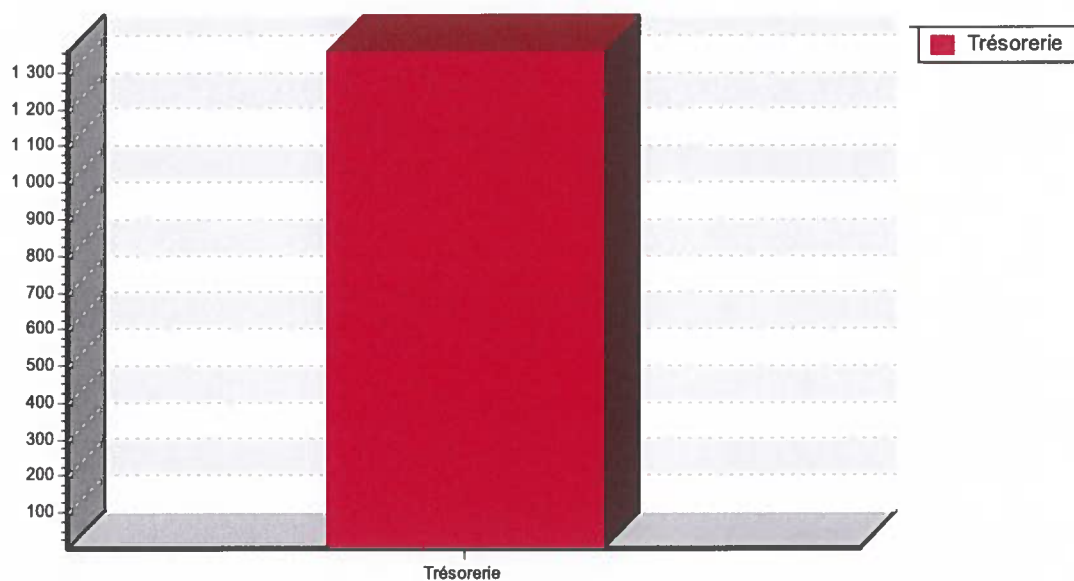
Dossier de gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2018
EMPLOIS	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	12 120
Immobilisations financières	5 435
Charges à répartir	
Réduction des capitaux propres	25 000
Total Brut	42 555
RESSOURCES	
Capital et réserves	50 000
Rétention de résultat	224
Résultat	-15 684
Subventions d'investissements	
Provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Comptes courants d'associés	5 879
Total Capitaux Propres	40 419
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	-2 135
Emprunts et dettes assimilées	
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	-2 135
Stocks	
Créances clients	
Autres créances	6 602
Comptes de régularisation	1 075
Total Créances	7 677
Dettes fournisseurs	6 397
Dettes fiscales et sociales	221
Autres dettes	4 552
Comptes de régularisation	
Total Dettes	11 170
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-3 493
Trésorerie active	1 371
Trésorerie passive	14
TRESORERIE	1 357

Dossier de gestion

Trésorerie



31/12/2018	
Fonds de roulement net	-2 135
Besoin en fonds de roulement	-3 493
Trésorerie	1 357

Dossier de gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2018
Insuffisance Brute d'Exploitation	-15 574
+ Transfert de charges	
+ Autres produits d'exploitation	2
- Autres charges d'exploitation	
+ Quote-part des opérations faites en commun	
+ Produits financiers	
- Charges financières	
+ Produits exceptionnels	
- Charges exceptionnelles	
- Participation des salariés	
- Impôts sur les bénéfices	-113
= Capacité d'autofinancement	-15 460

	31/12/2018
Résultat net	-15 684
+ Dotations aux amortissements	224
+ Dotations aux provisions	
+ Dotations pour dépréciation des actifs	
- Reprises sur charges calculées	
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	
- Prix de cession d'immobilisations (775)	
+ VNC des immobilisations cédées (675)	
= Capacité d'autofinancement	-15 460

Dossier de gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice		15 460
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible		15 460
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants	30 879	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	30 879	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		17 555
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
Total des emplois		33 014
Variation du fonds de roulement net global		2 135

	31/12/2018	01/01/1900	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 373		1 373	
Autres créances	5 228		5 228	
Comptes de régularisation	1 075		1 075	
Variation des dettes				
Fournisseurs, comptes rattachés	6 397			6 397
Dettes fiscales et sociales	221			221
Autres dettes	4 552			4 552
Dégagement net de fonds de roulement				3 493
Variation de la trésorerie active	1 371		1 371	
Variations de la trésorerie passive	14			14
Variation nette de trésorerie			1 357	
Variation du fonds de roulement net global				2 135

Dossier de gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		15 684
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	224	
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation		15 460
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Apports en fonds propres, en comptes courants	30 879	
Total des ressources externes de l'exercice	30 879	
Mais votre entreprise doit financer :		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		17 555
Total des besoins de financement de l'exercice		17 555
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :		2 135
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Augmentation des acomptes versés sur commandes		1 373
Augmentation des autres créances		6 304
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	6 397	
Augmentation des dettes fiscales et sociales	221	
Augmentation des autres dettes	4 552	
Dégagement généré par le financement du cycle d'exploitation	3 493	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	1 357	

Dossier de gestion

Ratios

	31/12/2018
CYCLE D'EXPLOITATION	13 mois
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	0
Stock moyen x nombre de jours	0 x 13 x 30
-----	-----
Coût d'achat	N/A
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	0
Créances clients x nombre de jours	0 x 13 x 30
-----	-----
C.A. TTC	N/A
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	165
Dettes fournisseurs x nombre de jours	6 397 x 13 x 30
-----	-----
Achats TTC	15 076

	31/12/2018
STRUCTURE FINANCIERE	
(exprimé en %)	
Autonomie financière	201,12
Capitaux propres	34 316
-----	-----
Total dettes	17 062
Endettement financier	0,00
Emprunts	0
-----	-----
Capitaux fixes	40 419
Solvabilité à court terme	81,00
Actif circulant - Stock	9 048 - 0
-----	-----
Dettes hors emprunt	11 170

Dossier de gestion

Tableau de bord

	31/12/2018
COMPTE DE RESULTAT	
Valeur ajoutée	-12 985
Insuffisance Brute d'Exploitation	-15 574
Résultat d'exploitation	-15 797
Résultat courant	-15 797
Résultat net	-15 684
STRUCTURE FINANCIERE	
Capacité d'autofinancement	-15 460
Fonds de roulement net global	-2 135
Besoin en fonds de roulement	-3 493
Trésorerie	1 357

SASU A'SARTHE INTERIM

Liasse fiscale 2018

Exercice du 15/12/2017 au 31/12/2018

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU A'SARTHE INTERIM** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **13**

Adresse de l'entreprise **69009 LYON** Durée de l'exercice précédent*

Néant ☐

Numéro SIRET* **8 3 4 1 8 3 2 5 3 0 0 0 1 4** Exercice N clos le, **31/12/2018**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		25 000		25 000	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	224	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	2 512	
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 923		
TOTAL (II)		BJ	BK	224	
		17 554	224	17 330	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 373	
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
	Autres créances (3)	BZ	CA	5 228	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG	1 370		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 075		
TOTAL (III)		CJ	CK	9 047	
		9 047			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	224
			51 602		51 378
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :	
Immobilisations :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A'SARTHE INTERIM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 000...)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(15 683)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	34 316	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 878		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 397		
	Dettes fiscales et sociales	DY	221		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 551		
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	17 062		
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	51 378		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	17 062		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A'SARTHE INTERIM		Néant ☐ *		
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
		FA	FB	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FD	FE	
	Production vendue { biens * services *	FG	FH	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	
	Production stockée*			
	Production immobilisée*			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			
	Autres produits (1) (11)			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (marchandises)*			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			
	Impôts, taxes et versements assimilés*			
	Salaires et traitements*			
	Charges sociales (10)			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges (12)			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (V)			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			
	Intérêts et charges assimilées (6)			
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (VI)			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**DGFIP N° 2053 2019**Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise						SASU A ' SARTHE INTERIM		Néant ☐ *
							Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion						HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *						HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)						HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)						HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *						HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)						HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)							HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *						(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)							HN	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières				HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	
			- Crédit-bail immobilier				HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)					HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD	
	(9)	Dont transferts de charges					A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)					A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires		A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N	
							Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N		
						Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU A'SARTHE INTERIM** Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
						3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	M1	KM	KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	KQ		KR	
			Dont Composants	M3	KS	KT		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	KW		KX			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KY	KZ		LA		
		Matériel de transport *		LB	LC		LD	12 119	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE	LF		LG		
		Emballages récupérables et divers *		LH	LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours		LK	LL		LM			
	Avances et acomptes		LN	LO		LP	12 119		
	TOTAL III								
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M		8T			
Autres participations		8U	8V		8W				
Autres titres immobilisés		1P	1R		1S	2 512			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U		1V	2 923			
TOTAL IV		1Q	1R		1S	5 435			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		8G	8H		8I	17 554			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG		MH		MI	
				IT	MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	12 119	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG		NH	12 119	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	1Z	0U		M7		0W		
		Autres participations	10	0X		0Y		0Z		
Autres titres immobilisés		11	2B		2C	2 512	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F	2 923	2G			
TOTAL IV		13	NJ		NK	5 435	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	0K		0L	17 554	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A'SARTHE INTERIM</u>							Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	224	QN		QO	224
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	224	QW		QX	224
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	224	ØQ		ØR	224
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A'SARTHE INTERIM</u>					Néant ☒ *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation						
sur immobilisations						
– incorporelles	6A	6B	6C	6D		
– corporelles	6E	6F	6G	6H		
– titres mis en équivalence	0Z	03	04	05		
– titres de participation	9U	9V	9W	9X		
– autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08	09		
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III	7B	TV	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises						
– d'exploitation		UE	UF			
– financières		UG	UH			
– exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.						
10						

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A'SARTHE INTERIM				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 923	UV		UW	2 923				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (autrement notée) UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	113		113					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 115		5 115					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	1 075		1 075						
	TOTAUX		VT	9 226	VU	6 303	VV	2 923			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	13		13						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	6 397		6 397						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	221		221						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	4 551		4 551						
Groupe et associés (2)		VI	5 878		5 878						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	17 062	VZ	17 062						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Cegid Group

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : SASU A'SARTHE INTERIM						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		WE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA		WG	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						RI		RB	
	Amendes et pénalités						WJ		XX	
	Charges financières (art. 212 bis) *						XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XV	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *						Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
						Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
						TOTAL I		WR		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	15 683	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *						Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						2A		XB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								I6	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*								WZ	
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)						K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)						L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)						0V	Bassin d'emploi à dynamiser (44 duodécies)	IF	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)						PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	
	Jeunes entreprises innovantes (44 sexties A)						LS	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XC		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé						Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		
Créance dérogée par le report en arrière de déficit								ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								XJ	15 796	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								ZL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	15 796	

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Cegid Group

2058B - Déficits, congés à payer et provisions non déductibles

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A'SARTHE INTERIM		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	15 797	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	15 797	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A'SARTHE INTERIM										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D			- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	0F			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau		ZG				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ		
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNUS	Sous-traitance								YT		
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 912)								XQ	912	
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	6 108	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST	5 964	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	12 985	
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	160	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z	53	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	213	
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée								YY		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	2 091	
DIVERS	Montant brut des salaires *								0B	1 886	
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	Numéro du centre de gestion agréé * XP				Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2019

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A'SARTHE INTERIM						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)	(C)		
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059B - Affectation plus values CT

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A'SARTHE INTERIM Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .		
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *		
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶ *		

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❶ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SASU A 'SARTHE INTERIM					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve donnant lieu à complément d'impôt ③ ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la VA produite

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : SASU A'SARTHE INTERIM		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 15/12/2017 et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois : 13	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		

Ceptid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte, dans les lignes ON à OS, OQ et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

Formulaire obligatoire
(article 28 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 8 3 4 1 8 3 2 5 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A'SARTHE INTERIM

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 69009

VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination FINANCIERE ZSASZ
 N° SIREN (si société établie en France) 834236853 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10 000
 Adresse : N° 16 Voie avenue Joannes Masset
 Code Postal 69009 Commune LYON 09 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET

8 3 4 1 8 3 2 5 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A' SARTHE INTERIM

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 69009

VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire 2069-RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

SASU A'SARTHE INTERIM
834183253 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	113
Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1 887
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Cegid Group

A'SARTHE INTERIM
Société par Actions simplifiée
Au Capital Social de 50.000 euros

16 Avenue Joannès Masset – 69009 LYON

RCS : 834 183 253

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU

28 Juin 2019

Le 28 JUIN 2019 à 09H30, au 16 Avenue Joannes Masset, l'associé unique, la société Financière ZSASZ, représenté par son Gérant, M. Jean-Pascal TOURNIER,

A établi le présent procès-verbal.

Il est rappelé que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR-

- 1- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice
- 2- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018
- 3- Conventions visées aux articles L. 227-10 du Code du commerce
- 4- Affectation du résultat de l'exercice
- 5- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, de la SAS A'SARTHE INTERIM approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte de **15 683.90** euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il constate qu'il n'y a pas de dépenses et charges non déductibles des bénéfices visées par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'associé unique donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 227-10 DE LA LOI SUR
LES SOCIETES COMMERCIALES**

L'associé unique déclare que les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce seront, s'il en existe, annexées au présent procès-verbal dans le registre des délibérations et, en tant que besoin, déclare approuver lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique propose d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de **15 683.90 euros** en totalité au poste « report à nouveau ».

L'associé unique prend acte, en application de l'article 243 Bis du Code Général des impôts, que la société n'a pas distribué de dividende au titre des trois dernières années.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autre qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les actionnaires après lecture.

L'associé unique
P/ la société « Financière ZSASZ
M. Jean-Pascal TOURNIER



SAS ASARTH INTERIM

16, avenue Joannès Masset

69009 LYON

ORIGINAL

***Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018***

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
- Rapport	1 à 4
- Comptes annuels	5 à 15

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'associé unique de la société ASARTH INTERIM SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ASARTH INTERIM SAS** relatifs au premier exercice de 13 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 15 décembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 du dit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ST DIDIER AU MONT D'OR, le 26 juin 2019

*CABINET GAUDET
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal*



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé	25 000		25 000
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	12 120	224	11 895
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés	2 512		2 512
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 923		2 923
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 555	224	17 330
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	1 373		1 373
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	5 228		5 228
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	1 371		1 371
Charges constatées d'avance (3)	1 075		1 075
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 048		9 048
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	51 603	224	51 378
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan passif

31/12/2018	
CAPITAUX PROPRES	
Capital	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-15 684
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	34 316
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 879
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 397
Dettes fiscales et sociales	221
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 552
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	17 062
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	51 378
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	17 062
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	14
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

 **GAUDET**
 CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux comptes

Compte de résultat

	du 15/12/17 au 31/12/18 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	2		2	2
Total	2		2	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	12 985		12 985	
Impôts, taxes et vers. assim.	213		213	
Salaires et Traitements	1 887		1 887	
Charges sociales	489		489	
Amortissements et provisions	224		224	
Autres charges				
Total	15 799		15 799	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 797		-15 797	
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
RESULTAT FINANCIER				
RESULTAT COURANT	-15 797		-15 797	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	-113		-113	
BENEFICE OU PERTE	-15 684		-15 684	

GAUDET
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A'SARTHE INTERIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 51 378 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 15 684 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 15/12/2017 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

 **GAUDET**
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément aux dispositions légales françaises, en particulier le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

 **GAUDET**
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a été créée le 15 Décembre 2017 sous la dénomination ZSASZ INTERIM.

 **GAUDET**
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		12 120		12 120
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		12 120		12 120
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés		2 512		2 512
- Prêts et autres immobilisations financières		2 923		2 923
Immobilisations financières		5 435		5 435
ACTIF IMMOBILISE		17 555		17 555


GAUDET
 CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 120	5 435	17 555
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 120	5 435	17 555
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

 **GAUDET**
 CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux comptes

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		224		224
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		224		224
ACTIF IMMOBILISE		224		224

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 227 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 923		2 923
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 228	5 228	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 075	1 075	
Total	9 227	6 304	2 923
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

GAUDET
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	10 000	5,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	5,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 17 062 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	14	14		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 397	6 397		
Dettes fiscales et sociales	221	221		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 552	4 552		
Autres dettes (**)	5 879	5 879		
Produits constatés d'avance				
Total	17 062	17 062		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				


GAUDET
 CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux comptes

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 987
Frs immobil. - fact. non parvenues	4 552
Banque - intérêts courus à payer	14
Etat - autres charges à payer	221
Total	6 773

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 075		
Total	1 075		


★ GAUDET
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes